

## 1984-1993 : Un vent de modernité

Un vent de modernité commence à souffler dès le congrès du 40<sup>e</sup> anniversaire, à Drummondville, en 1984.

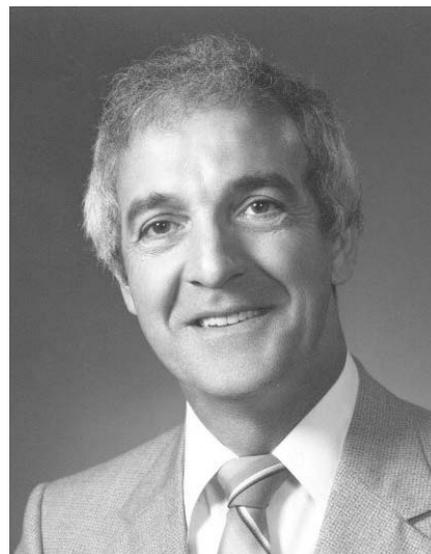
Cette même année, à la suggestion de Camillien Belhumeur de la section de Saint-Guillaume, la Société, voulant retrouver un entrain de jeunesse, autorise le Service d'entraide à offrir le certificat *Hommage à la famille québécoise* dans le cadre de la Promotion-bébé; une centaine de ces certificats trouveront preneur au cours des années suivantes. Cette initiative explique sûrement pour une bonne part l'essor du Service d'entraide qui, en 1988, compte 31 700 membres et dont le montant total des protections en vigueur dépasse les 100 000 000 \$. En 1990, la Société apporte d'autres améliorations à son Service d'entraide : le montant maximal de protection pour tous passe à 10 000 \$ et celui pour les nouveau-nés à 5 000 \$.



*Signature de l'entente pour Acciaide avec la Société nationale de l'Abitibi.*

Par la suite, de nouveaux produits s'ajouteront : la protection-accidents **Acciaide** en 1995 et, en 1996, la protection-vie **Sécuriaide** pour les 55 à 75 ans. Puis, à partir de 2001, les montants assurés augmentent jusqu'à 15 000 \$. La Société doit beaucoup de ces nouveautés aux suggestions de ses représentantes et de ses représentants qui, dans leur travail de recrutement de

nouveaux membres, découvrent les besoins réels à combler et veulent offrir des produits susceptibles d'y satisfaire. Sur ce plan, **Marie-Rose Hébert** de Saint-Célesin se signale comme modèle, par sa constance et sa détermination dans l'exercice quotidien de son travail de représentante. La Société soulignera son mérite en lui attribuant le prix *Raymond-Beaudet* en 2004.



*Lionel Bernard*

Dans la foulée du renouveau entrepris en 1984, à son congrès de Victoriaville deux ans plus tard, la Société reprend son appellation d'origine : la Société nationale des Québécois redevient la Société Saint-Jean-Baptiste. La même année, la Société se donne un nouveau directeur général dans la personne de **Lionel Bernard**; celui-ci, qui est membre de la section de Sainte-Victoire de Victoriaville depuis 1974, connaît à fond la Société, car il en a été président de 1981 à 1983 et il est membre du conseil d'administration de la Fondation Monseigneur-Parenteau et de celui de la Fondation de l'Entraide depuis leur création. Il sera de nouveau président de 2002 à 2004.

*Au cœur des gens d'ici !*

Une fois les grandes réformes accomplies, deux militants de la première heure accèdent tour à tour à la présidence de la Société.

Le premier, **Benoît Leblanc** de Victoriaville, devient le 21<sup>e</sup> président de la Société en 1988 et il le demeurera jusqu'en 1990. C'est en 1988 également que la Société décerne pour la première fois le prix *Lionel-Groulx* à l'une ou l'un de ses membres en reconnaissance de ses écrits et de ses interventions publiques en faveur de l'histoire, du patrimoine ou de l'expression du nationalisme québécois. Très actif au sein du Service d'entraide, Benoît Leblanc se voit proclamer à quelques reprises champion des recruteurs. C'est pendant sa présidence que, le 12 mars 1989, 125 membres de la Société participent avec des milliers de Québécoises et de Québécois à une marche dans les rues de Montréal pour manifester en faveur de la Loi 101, connue aujourd'hui comme la Grande Charte du français au Québec.



*Mariette Fredette Martel reçoit des fleurs de Lionel Bernard pour sa nomination comme Centricois de tête et de cœur par la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec, 2003.*

La décennie du renouveau va se terminer par une primeur, l'élection d'une femme, **Mariette Fredette Martel** de Nicolet, à la présidence de la Société; celle-ci occupera le poste jusqu'en 1993. Pendant son mandat, les interventions politiques se succèdent. Le 11 décembre 1990, conjointement avec la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, notre Société présente

un mémoire à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec. En 1992, la Société se prononce contre l'entente de Charlottetown, la jugeant néfaste pour le Québec. Quelques mois plus tard, elle dénonce le projet de loi 86, qui modifie plus de 80 articles de la Loi 101. Le débat sur l'avenir constitutionnel du Québec revient sans cesse dans les assemblées générales de la Société. Les membres s'inquiètent de la situation délicate du Québec dans le cadre de la nouvelle Constitution canadienne de 1982 et ils abordent le problème sous différents thèmes : *L'après Lac Meech* (1990), *L'après Commission Bélanger-Campeau* (1991) et *Québec ...mon pays* (1992). Quant à la Société elle-même, elle réintègre le Mouvement national des Québécoises et Québécois en 1982. Après avoir ainsi retrouvé son statut officiel d'organisme voué à la souveraineté du Québec, elle organise coup sur coup quatre colloques sur le sujet : y participent successivement comme conférenciers Claude Charron, Rodrigue Biron, Serge Turgeon et Claude Morin.



*1993-1994 – Conseil d'administration  
1<sup>re</sup> rangée : Laurendy Touchette, Bertrand Allard, Lionel Bellavance, Roger Pinard, Mariette Fredette Martel;  
2<sup>e</sup> rangée : Jean-Guy Chouinard, Benoît Leblanc, Réjean Blanchette, Bernard Brochu, Maurice Claveau, Guy Demers, Jean-Louis Michaud et Camillien Belhumeur*

Les derniers événements significatifs de cette décennie ont lieu le 15 mars 1993 : sous la présidence d'honneur du grand patron de Cascades, Bernard Lemaire, la Société réunit les principaux agents économiques de la région dans une rencontre de discussion sur le monde des affaires au Québec. Un véritable hors-d'œuvre, tout à fait de mise pour clore une période secouée par un vent de modernité.

*Au cœur des gens d'ici !*